

Un nouveau rapport sur la politique nutritionnelle en France

31 janvier 2014

Le professeur de médecine Serge Hercberg a remis à la ministre de la Santé, le 28 janvier 2014, un rapport sur la politique de prévention nutritionnelle en France, qui répond à une saisine de juillet 2013. S'inscrivant dans la continuité du *Plan National Nutrition Santé* (PNNS) mis en place il y a 13 ans, ce rapport propose toutefois des mesures plus contraignantes, car les auteurs estiment que les premières recommandations étaient trop axées sur le volontariat.

Parmi les principales propositions figure la mise en place d'une information claire et rapide sur l'étiquetage, pour éclairer le consommateur sur la valeur nutritionnelle du produit. Il s'agirait d'indiquer un score nutritionnel, sous forme d'une variable chiffrée, calculée en fonction des critères de densité énergétique, teneur en sucres simples, teneur en graisses saturées et teneur en sel. Cette variable serait représentée par une lettre de notation, assortie d'une couleur, de manière à être très visible et à orienter l'achat du consommateur. Le rapport propose également, pour les produits ayant un score défavorable, d'interdire les promotions sur ces produits ainsi que la publicité télévisée entre 7 heures et 22 heures.

L'auteur justifie la prise de mesures strictes, qui pourraient être perçues par certains comme une atteinte à la liberté de choix, par le critère de la santé publique mondiale et par l'importance du coût des maladies d'origine nutritionnelle : le rapport souligne que 47 milliards de dollars sont perdus dans le monde du fait des principales maladies non transmissibles d'origine nutritionnelle, parmi lesquelles les maladies cardio-vasculaires et le diabète.

À noter qu'un autre rapport, celui du professeur Arnaud Basdevant, sur la prise en charge des maladies chroniques nutritionnelles, a été rendu public le même jour.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : [La Documentation française](#)